

FICHE DE MONTAGE KIT À SOCS K

Marque : KUHN

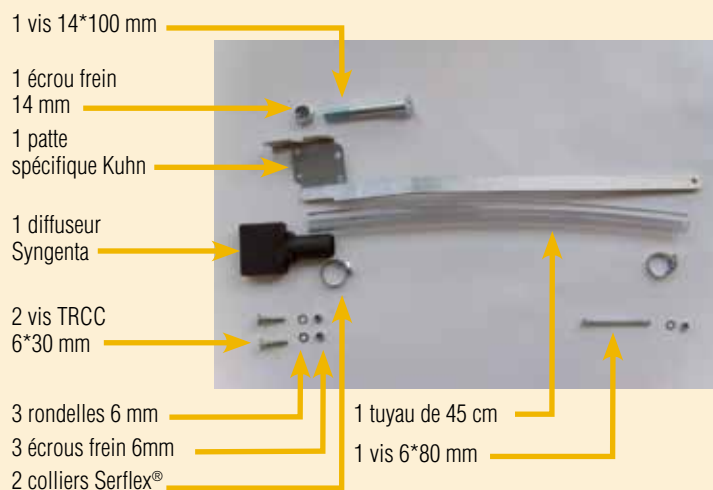
Modèle : PLANTER JUNIOR ET PLANTER 2 ET 3

syngenta®

Options compatibles : toutes sauf roues de plombage des graines

Descriptif du kit :

Ce kit à socs K permet d'équiper 2 éléments semeurs. Couper au milieu le tuyau fourni de 90 cm afin d'obtenir 2 tuyaux de 45 cm.
Description du matériel pour 1 élément semeur :



Matériel complémentaire nécessaire au montage pour 1 élément semeur

- 1 cyclone (référence : N1001100) ou réutilisation du cyclone d'origine du semoir
- Tuyau, si celui d'origine entre le microgranulateur et le cyclone est trop court

Montage préconisé par Syngenta

1 Insérer le tuyau dans le diffuseur de 4 cm environ. Pour faciliter l'insertion du tuyau, mouiller le tuyau et l'intérieur du diffuseur. Serrer modérément le collier Serflex® pour ne pas écraser le tuyau (A).



2 Mettre les vis TRCC 6*30 mm dans les 2 trous situés le plus haut de la patte spécifique Kuhn. La tête de la vis est contre la plaque et la partie filetée vers le haut (B).



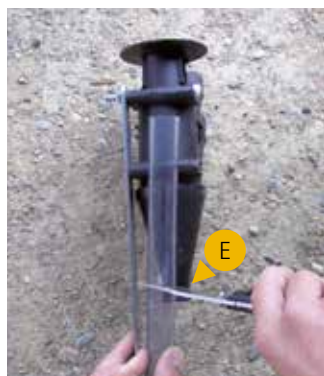
Montage préconisé par Syngenta (suite)



3 Mettre le diffuseur dans les vis (en veillant à avoir face à vous le logo Syngenta), une rondelle puis serrer modérément avec un écrou frein de 6 mm. (C)

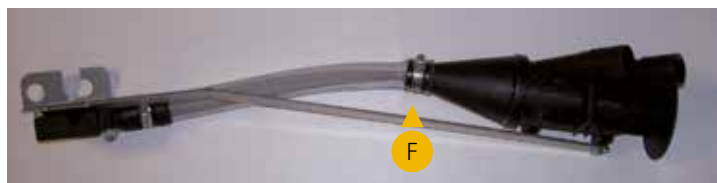


4 Fixer le cyclone (non fourni) avec la vis de 6*80 mm, la rondelle et un écrou frein de 6 mm (D) à l'extrémité de la tige. Le cyclone peut être supprimé au montage sans nuire au positionnement du produit.



5 Couper le tuyau afin qu'il rentre sur le cyclone et qu'il n'y ait ni coude, ni pli (E).

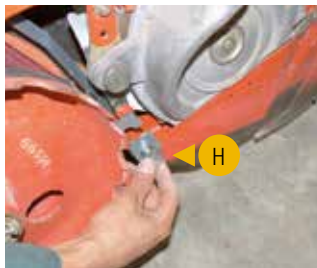
6 Chauffer légèrement le tuyau afin de le faire rentrer sur le bas du cyclone. Serrer avec un collier Serflex® (F).



Conseils : ne pas couper le tuyau en faisant une saignée pour faire rentrer le cyclone. Le tuyau n'étant pas tressé, la coupe risque de s'allonger.



7 La fixation du diffuseur et de la patte spécifique Kuhn se fait avec un boulon de 14 mm dans le tube derrière le soc (G).



8 Mettre la patte spécifique Kuhn et le diffuseur entre les roues tasseuses et le soc. Fixer ensuite la patte au soc en mettant la vis de 14 mm dans le trou de la patte et serrer avec l'écrou frein de 14 mm (H).

Une fois fixé, le diffuseur doit être :

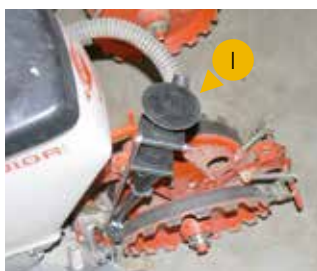
- positionné à 5 cm du sol lors du semis,
- parfaitement centré derrière le soc,
- perpendiculaire au rang de semis,
- orienté avec le logo Syngenta dirigé vers les roues tasseuses.

Pour ajuster la hauteur du diffuseur, utiliser les 2 hauteurs de trous de la patte spécifique Kuhn pour fixer le diffuseur.



9 Débrancher le tuyau d'arrivée des microgranulés sur le cyclone d'origine et le brancher sur le nouveau cyclone derrière les trémies de semences. Brancher le tuyau sur l'entrée du bas du cyclone et boucher l'entrée du haut (I).

Attention des coudes et/ou des pentes trop faibles risquent de perturber l'écoulement des microgranulés car après le cyclone, l'écoulement se fait par gravité.



Intérêts des diffuseurs :

Pour sécuriser l'application et pour une efficacité optimale, les diffuseurs sont recommandés, selon les cultures, de façon à répartir les microgranulés sur toute la profondeur du sillon.

Vérifier avant semis :

- l'usure des éléments semeurs (disques ou socs : impact sur la distribution des graines et impact sur la régularité du semis),
- la propreté du microgranulateur et des descentes (longueur, absence de coude, position...),
- la pression des pneumatiques (-100g => + 1 000 graines/ha),
- le bon réglage du microgranulateur avant utilisation, en contrôlant à poste fixe, la bonne dose ciblée. Consultez les tableaux de réglage sur www.syngenta.fr.

Au champ lors du semis, pensez à vérifier si :

- les granulés s'écoulent correctement et de façon homogène,
- les diffuseurs sont toujours correctement positionnés,
- la dose/ha souhaitée est réellement apportée (contrôle sur environ 1ha),
- les granulés sont correctement enfouis sur toute la longueur du sillon.

En cas d'absence de diffuseurs ou de diffuseurs abîmés, prenez contact avec votre distributeur.

Pour en savoir plus, contactez notre service ConseilsPro N° indigo 0825 00 05 52 ou connectez-vous sur www.syngenta.fr.

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

© Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.